



INDRE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2021-06016

PUBLIÉ LE 21 JUIN 2021

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire /

37-2021-06-18-00006 - Arrêté de composition de la commission d'appel de fin de seconde et de fin de première générale et technologique, fin de première CAP, fin de seconde et de première professionnelle (2 pages)	Page 3
37-2021-06-18-00005 - Arrêté de composition de commission d'appel de fin de seconde et de fin de première générale et technologique, fin de première CAP, fin de seconde et de première professionnelle (2 pages)	Page 6
37-2021-06-18-00007 - Arrêté de composition de la commission d'appel de fin de seconde et de fin de première générale et technologique, fin de première CAP, fin de seconde et de première professionnelle (2 pages)	Page 9

Préfecture d'Indre et Loire

37-2021-06-18-00006

Arrêté ce composition de la commission
d appel de fin de seconde et de fin de première
générale et technologique, fin de première CAP,
fin de seconde et de première professionnelle

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de seconde et de fin de première générale et technologique, fin de première CAP, fin de seconde et de première professionnelle est la suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES :

La présidente : Madame Hélène GERVAIS
I.E.N. Information et Orientation, représentante du directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Indre-et-Loire, pour le second degré

Vice-Président : Monsieur Jean-Pierre GUILBERT
Proviseur du lycée Thérèse Planiol à Loches

Monsieur Patrick BLANCHARD
Proviseur adjoint du lycée Descartes à Tours

Madame Nathalie CANEVET
Proviseure adjointe du lycée Henri Becquerel à
Tours

Madame Christine GEORGET
Conseillère Principale d'éducation
Lycée Vaucanson à Tours

Madame Patricia GAY
Directrice du Centre d'Information et d'Orientation
d'Amboise

Monsieur Benoît PONCELIN, professeur PLP,
Mathématiques - Sciences, Lycée des métiers
d'Arsonval à Joué-lès-Tours

Madame Marion STARCK, professeur PLP
Lettres-Histoire, Lycée Bayet à Tours

Monsieur Clément TROU, professeur certifié
Mathématiques, lycée Choiseul à Tours

MEMBRES SUPPLÉANTS :

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

MEMBRES TITULAIRES :

Madame Laurence BACHELIER, FCPE
Madame Florence GOMÈS, FCPE

MEMBRES SUPPLÉANTS :

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre un médecin de santé et une assistante sociale scolaire :

Docteur Claire GAROT - Médecin de santé Conseillère technique auprès du directeur académique
Madame Marie ROSSIN, assistante sociale scolaire – Direction académique de Tours

ARTICLE 3 :

Les membres de la commission d'examen sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 21 juin 2021.

ARTICLE 4 :

Le secrétaire général de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 18 juin 2021
Pour la rectrice et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale d'Indre-et-Loire,



Christian MENDIVÉ

Préfecture d'Indre et Loire

37-2021-06-18-00005

Arrêté de composition de commission d'appel
de fin de seconde et de fin de première générale
et technologique, fin de première CAP, fin de
seconde et de première professionnell

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de seconde et de fin de première générale et technologique, fin de première CAP, fin de seconde et de première professionnelle est la suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES :

La présidente : Madame Hélène GERVAIS
I.E.N. Information et Orientation, représentante du directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Indre-et-Loire, pour le second degré

Vice-Présidente : Madame Carole FAISANDIER
Proviseure du lycée Paul Louis Courier à Tours

Monsieur Olivier BACHET
Proviseur adjoint du lycée Choiseul à Tours

Monsieur Hervé GOLVIN-LABAUME
Proviseur du lycée Chaptal à Amboise

Madame Maryse POURRAIN
Conseillère Principale d'éducation
Lycée Descartes à Tours

Madame Pascale CIABRINI
Directrice des Centres d'Information et d'Orientation
de Loches et de Joué-lès-Tours

Madame Nadia BOIMARE, professeure PLP
Lettres, lycée Victor Laloux à Tours

Monsieur Philippe PASQUET, professeur certifié
Histoire-géographie, Lycée Léonard de Vinci à
Amboise

Madame Ingrid PERDRIAT, professeure certifiée,
Physique-Chimie, Lycée Rabelais à Tours

MEMBRES SUPPLÉANTS :

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

MEMBRES TITULAIRES :

Monsieur Yves CHANVALON, FCPE
Madame Cécile JOUBERT, FCPE

MEMBRES SUPPLÉANTS :

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre un médecin de santé et une assistante sociale scolaire :

Docteur Claire GAROT - Médecin de santé Conseillère technique auprès du directeur académique
Madame Marie-Caroline MOAL, assistante sociale scolaire – Direction académique de Tours

ARTICLE 3 :

Les membres de la commission d'examen sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 21 juin 2021.

ARTICLE 4 :

Le secrétaire général de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 18 juin 2021
Pour la rectrice et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale d'Indre-et-Loire,



Christian MENDIVÉ

Préfecture d'Indre et Loire

37-2021-06-18-00007

Arrêté de composition de la commission
d'appel de fin de seconde et de fin de première
générale et technologique, fin de première CAP,
fin de seconde et de première professionnelle

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de seconde et de fin de première générale et technologique, fin de première CAP, fin de seconde et de première professionnelle est la suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES :

La présidente : Madame Hélène GERVAIS
I.E.N. Information et Orientation, représentante du directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Indre-et-Loire, pour le second degré

Vice-Présidente : Madame Isabelle FERNANDES
Proviseure du lycée Jean Monnet à Joué-lès-Tours

Monsieur Stéphane BILLAUD
Proviseur adjoint du lycée Grandmont à Tours

Madame Corinne CINELLI
Proviseure adjointe du lycée Martin Nadaud à
Saint-Pierre-des-Corps

Madame Florine ALLIOT
Conseillère Principale d'éducation
Lycée François Clouet à Tours

Madame Marylise TRIBOUILLAT
Directrice du Centre d'Information et d'Orientation
de Chinon

Monsieur Dominique BACHELIER, professeur PLP
Lettres Histoire Géographie, lycée Henri Becquerel
à Tours

Madame Edith ROGGY, professeure agrégée
Mathématiques, Lycée Balzac à Tours

Madame Carole ROUXEL, professeure certifiée,
Anglais, Lycée Thérèse Planiol à Loches

MEMBRES SUPPLÉANTS :

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

MEMBRES TITULAIRES :

Madame Sana HALI, FCPE
Madame Julie KOWALSKI, FCPE

MEMBRES SUPPLÉANTS :

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre un médecin de santé et une assistante sociale scolaire :

Docteur Claire GAROT - Médecin de santé Conseillère technique auprès du directeur académique
Madame Juliette SIMONDET, assistante sociale scolaire – Direction académique de Tours

ARTICLE 3 :

Les membres de la commission d'examen sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 21 juin 2021.

ARTICLE 4 :

Le secrétaire général de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 18 juin 2021
Pour la rectrice et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale d'Indre-et-Loire,



Christian MENDIVÉ